

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-deux, le 31 mars à 18H30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Gaston CHASSAIN, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Date de convocation du Conseil municipal : 25 mars 2022

Étaient présents :

Gaston CHASSAIN, Laurent LAFAYE (Arrivé à 18H47), Catherine GOUDOUD, Gilbert ROUSSEAU, Marylène VERDEME, Nicolas BALOT, Marie-Claude BODEN, Jean-Marie MIGNOT, Martine LEPETIT (Départ à 19H30), Alain GERBAUD, Jean-François BATIER, Danièle BARRIERE, Jean-Jacques MORLAY, Pascal DUGEAY, Claudette COULAUD, Christian REYNAUD, Eric GOUVIER, Marie-José ROBERT, Magali BOISSONNEAU (Arrivée à 18H45), Frédérique GRANET, Laure ROUBERTIE, Dimitri NIOSSOBANTOU, Céline DUPUY-LEGRAND, Chantal BOUTHINAUD, Julien MORIN (en visioconférence), Bénédicte MARCOUL-SOULIE

Étaient absents représentés :

Blanche ROUX à Gaston CHASSAIN
 Pascal BUSSIERE à Chantal BOUTHINAUD
 Régis MISSOU à Julien MORIN
 Martine LEPETIT (Départ à 19H30) à Gilbert ROUSSEAU

Étaient absents excusés :

Blanche ROUX, Pascal BUSSIERE, Régis MISSOU

Secrétaire de séance : Madame Claudette COULAUD

N°2022/D/024 - Objet : Affectation du résultat 2021 - Budget lotissement du Clos des Cèdres

Monsieur Gaston CHASSAIN présente aux membres du Conseil Municipal la démarche d'affectation du résultat 2021, pour le budget du lotissement du Clos des Cèdres.

SECTION D'INVESTISSEMENT		SECTION DE FONCTIONNEMENT	
REPORT DÉFICITAIRE N-1	201 498,56€	REPORT DÉFICITAIRE N-1	0,00€
REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	0€	REPORT EXCÉDENTAIRE N-1	196 577,30€
DÉPENSES DE L'EXERCICE	99 132,73€	DÉPENSES DE L'EXERCICE	201498,89€
RECETTES DE L'EXERCICE	201 498,56€	RECETTES DE L'EXERCICE	201498,56€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	102 365,83€	RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-0,33€
RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION 001 en dépenses	-99 132,73€	RÉSULTAT CUMULÉ DE LA SECTION	196 576,97€

RESTES A REALISER DEPENSES	-	AFFECTATION À L'INVESTISSEMENT	-
RESTES A REALISER RECETTES	-	COMPLÉMENT D'AFFECTATION	-
BESOIN DE FINANCEMENT	-	TOTAL A AFFECTER	-
Résultat section d'investissement	-	REPRISE N+1 EN EXPLOITATION (002)	196 576,97€

Le Conseil, après en avoir délibéré, décide de reprendre ces résultats au budget primitif 2022 du budget annexe lotissement le clos des Cèdres.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en mairie, le jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme
En mairie le 31 mars



Le Maire,

Gaston Chassain
Gaston CHASSAIN.